

### FÉVRIER 2024 : Un hiver doux mais pluvieux

Après un mois de janvier très proche de la normale, **le nord du bassin retrouve des précipitations suffisamment fréquentes et importantes** pour que le cumul soit de nouveau légèrement excédentaire. Sur le sud du bassin, **des disparités importantes demeurent entre le Languedoc-Roussillon toujours très peu arrosé et la région Paca qui a bénéficié de fortes précipitations.**

**L'enneigement dans les Alpes** reste très déficitaire à moyenne altitude mais **nettement excédentaire en haute montagne**. Sur les massifs des Vosges, du Jura et des Pyrénées, l'enneigement est quasi inexistant.

En région Bourgogne-Franche-Comté et sur la vallée du Rhône, l'hydraulicité reste proche de la moyenne. Les cours d'eau des Alpes jusqu'au fleuve Rhône conservent de forts débits. En région PACA, les débits des cours d'eau ont globalement augmenté, notamment sur le massif alpin. **En Occitanie, la situation est toujours dégradée. Les débits des cours d'eau de la plaine du Roussillon et du littoral de l'Aude et de l'Hérault présentent un déficit toujours important et encore des assecs en tête de certains bassins.**

Sur les secteurs arrosés du bassin, **les sols se sont bien réhumidifiés** pendant l'hiver mais restent secs sur le littoral du Languedoc et très secs sur le Roussillon.

**Les retenues de Bourgogne-Franche-Comté ont des taux de remplissage conformes aux normales de saison.** Dans les Alpes du Nord, on observe une baisse significative des niveaux des retenues hydroélectriques par rapport au mois dernier, du fait de la production hivernale de pointe, mais qui restent dans les normales pour cette période. Les taux de remplissage des retenues du Massif Central, ne progressent pas par rapport au mois dernier et restent inférieurs aux taux de 2023 et 2022. **Le taux de remplissage global dans les Alpes du Sud est bien plus favorable que celui de 2022 et 2023 à la même période.** Dans l'arrière-pays languedocien, les taux de remplissage progressent globalement et sont largement supérieurs à ceux du 1<sup>er</sup> mars 2023. **Les barrages en plaine du Roussillon et dans les Pyrénées-Orientales conservent des niveaux bas inquiétants**, majoritairement inférieurs à ceux de 2023. Les retenues alimentant les canaux de Bourgogne et le Canal du Midi ont quasiment atteint leur niveau maximum utile, ce dernier ayant bénéficié de transfert depuis des retenues du bassin voisin.

Les nappes du nord du bassin et des vallées des Alpes ont bénéficié d'une recharge 2023-2024 excédentaire. La situation s'améliore très lentement sur les nappes inertielles de la Bourgogne et du lyonnais et plus rapidement sur les nappes de la Provence et de la Côte d'Azur. **Les niveaux des nappes du socle du sud du Massif Central, de la bordure cévenole et du littoral du Languedoc sont bas à très bas**, et demeurent très préoccupants du massif des Corbières à la plaine du Roussillon.

### SOMMAIRE

- [1. Point météorologique : précipitations, enneigement, températures](#)
- [2. Situation des milieux aquatiques et de leurs habitats](#)
- [3. Situation des retenues d'eau](#)
- [4. Hydrologie : cours d'eau, hydraulicité, fleuve Rhône](#)
- [5. Humidité des sols](#)
- [6. Situation des nappes d'eaux souterraines](#)
- [7. Mesures d'anticipation et de restriction des usages de l'eau](#)
- [8. Documents ressources](#)

## 1. Point météorologique : précipitations

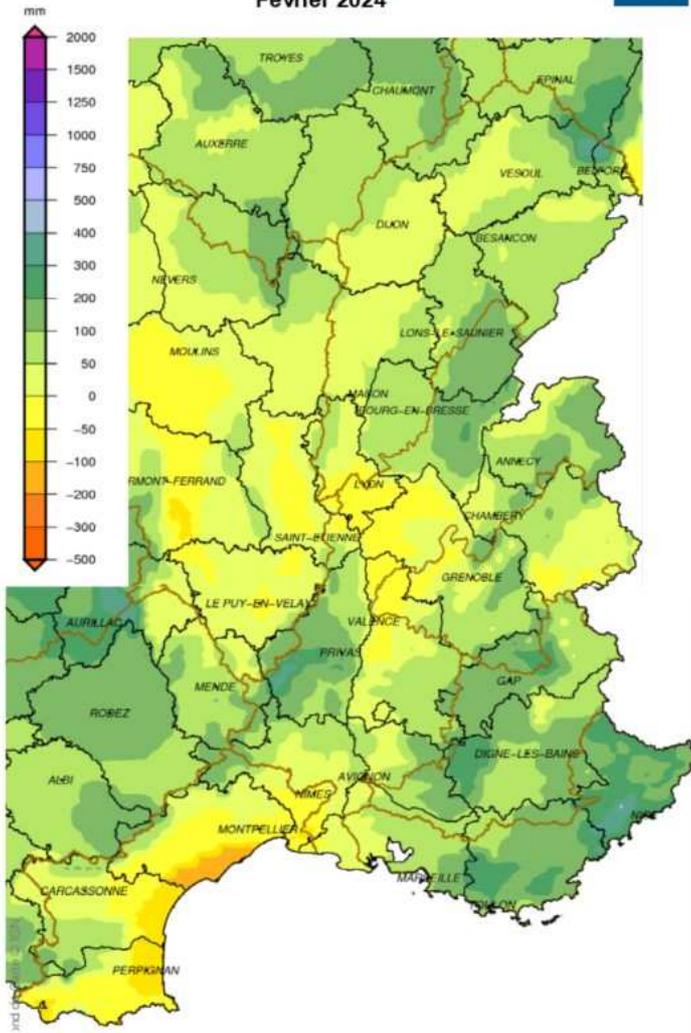
### Pluviométrie

Après un mois de janvier très proche de la normale, **le nord du bassin retrouve des précipitations suffisamment fréquentes et importantes pour que le cumul agrégé soit de nouveau excédentaire**, mais de façon modérée. Les précipitations sont atypiques sur l'Ardèche, avec un cumul mensuel de 119 mm, soit le double de la normale pour un mois de février. Elles sont aussi **excédentaires sur la Bourgogne**, qui enregistre le cumul le plus élevé du mois, 270 mm à Belfahy (70), et sur le sud des Vosges. À l'inverse, et une fois n'est pas coutume, **le Jura et le Nord des Alpes sont relativement secs**. Les départements du Doubs et du Jura présentent un léger déficit mensuel de 10 à 20 %. **Le déficit pluviométrique atteint 30 à 50 % sur les Pré-Alpes et la Savoie**, il dépasse même les 60 % dans la Tarentaise et 70 % en Vanoise. Sur l'Ain, le Rhône, la Loire et la Drôme, l'excédent pluviométrique est compris entre 15 et 30 %.

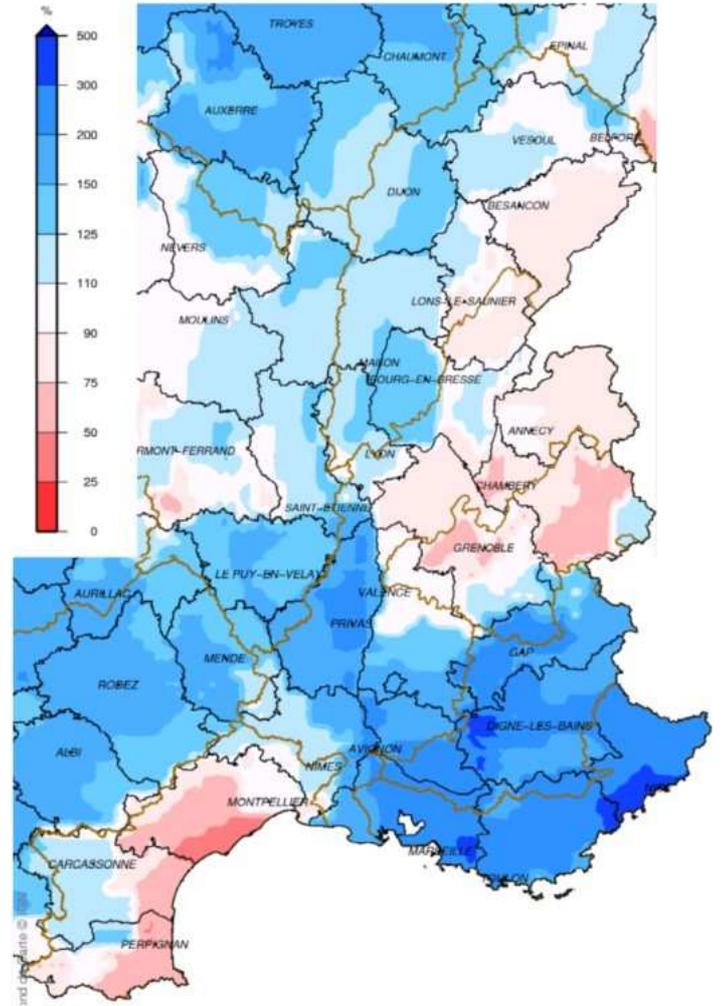
Sur le sud du bassin, **des disparités importantes demeurent entre le Languedoc-Roussillon très peu arrosé et la région PACA qui a bénéficié de fortes précipitations**, avec une pluviométrie de deux à quatre fois la normale. Deux épisodes méditerranéens ont apporté des cumuls significatifs de l'ordre de 180 mm à 240 mm sur le Var et les Alpes-Maritimes. Sur Avignon, les cumuls mensuels sont de 56 mm (soit un excédent de 60 %), sur Marignane de 83 mm (soit un excédent de 180 %) et sur Nice de 237 mm, établissant un nouveau record pour un mois de février. Dans les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute-Provence, les précipitations se retrouvent largement excédentaires, avec une anomalie qui grimpe jusqu'à +190 % à Sisteron.

**En Occitanie**, les rares précipitations se sont concentrées sur la partie occidentale de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, ainsi que sur le sud de la Lozère et le nord-est du Gard. Le bas Languedoc et les plaines du Roussillon n'ont pas bénéficié de ces épisodes pluvieux. **Les cumuls mensuels sont donc déficitaires de 40 % à plus de 70 %** du delta du Rhône à la plaine de l'Hérault, sur la partie littorale de l'Aude et sur l'ensemble du département des Pyrénées-Orientales.

**Bassin Rhône-Méditerranée**  
**Cumul des précipitations**  
**Février 2024**



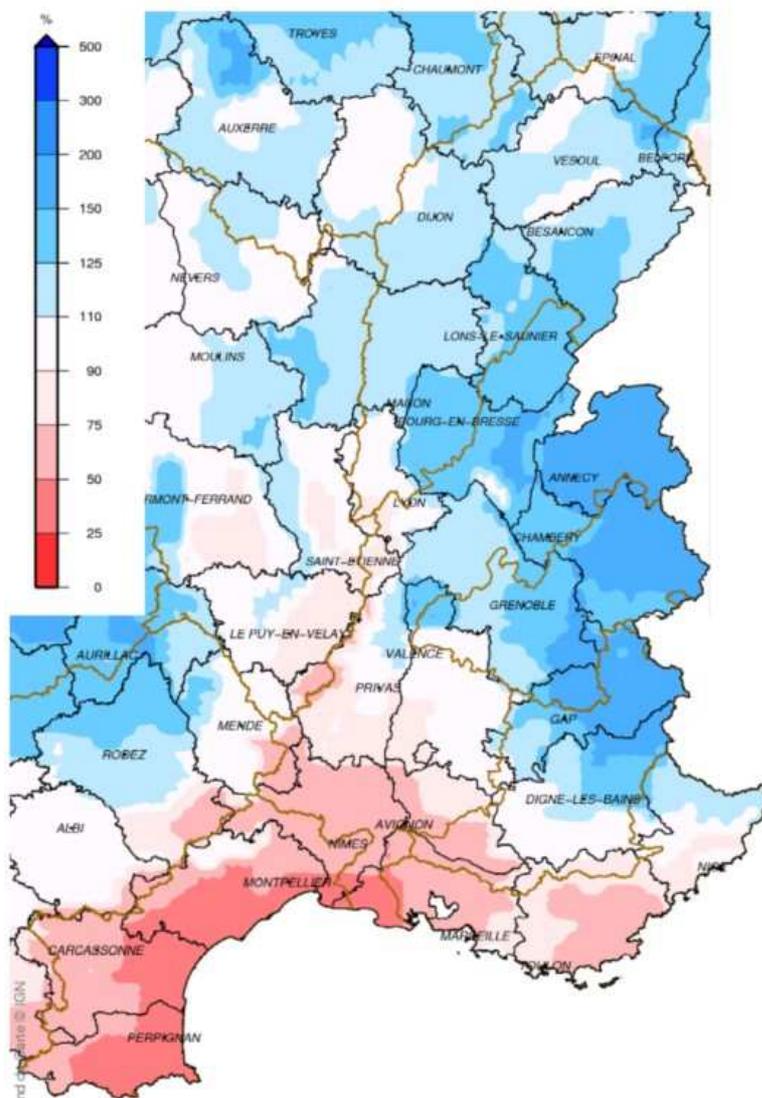
**Bassin Rhône-Méditerranée**  
**Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations**  
**Février 2024**



Depuis le 1er septembre 2023, le cumul de précipitations agrégées sur le nord du bassin est de 790 mm, soit un **excédent de 24 %**; c'est le 8<sup>e</sup> total le plus élevé depuis 1959. Les disparités géographiques se sont atténuées par rapport à l'automne dernier, mais on observe un excédent qui dépasse toujours les 50 % sur l'Est des Alpes.

Le déficit pluviométrique est bien marqué sur le sud du bassin depuis septembre 2023. Seules les Alpes du Sud et, dans une moindre mesure, les Alpes Maritimes, conservent une pluviométrie excédentaire. La Provence et le littoral varois sont déficitaires de 10 à 30 %, la basse vallée du Rhône de 25 à 50 %. Le déficit est très prononcé sur l'Occitanie, de 20 % à 50 % sur les reliefs et jusqu'à 75 % sur tout le littoral.

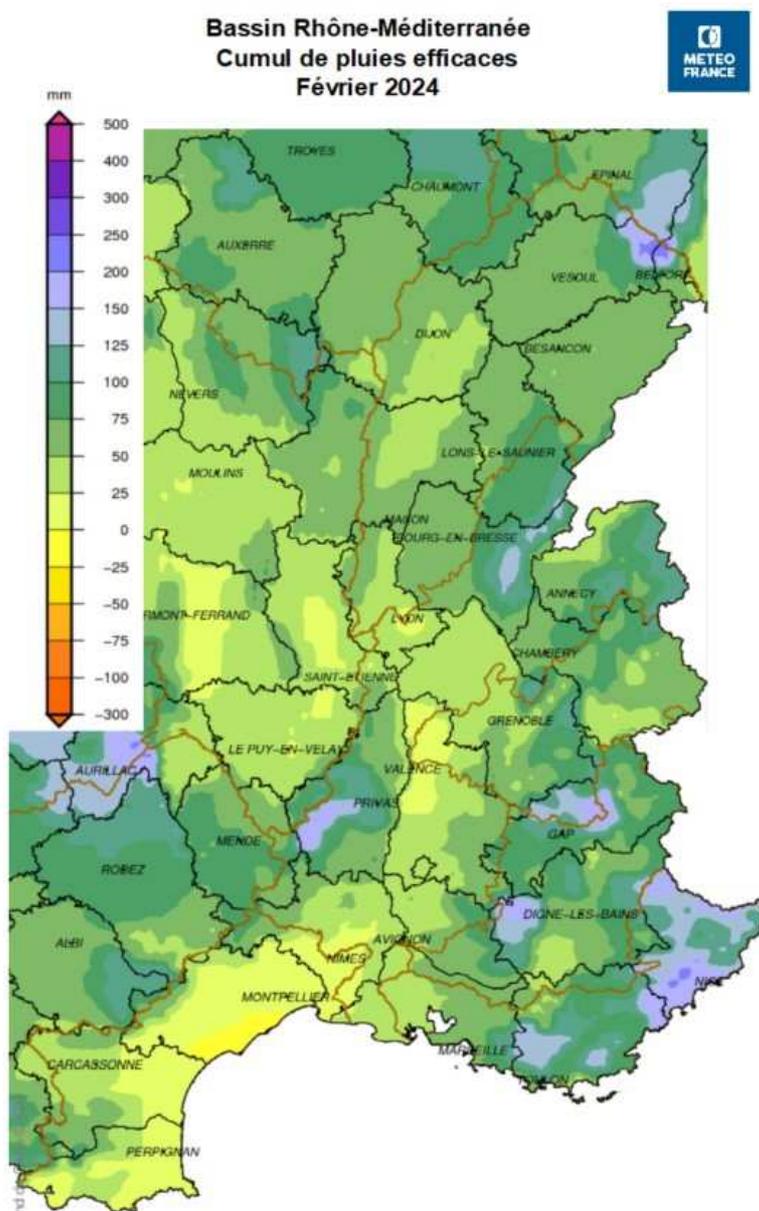
**Bassin Rhône-Méditerranée**  
**Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations**  
**De Septembre 2023 à Février 2024**



## Précipitations efficaces

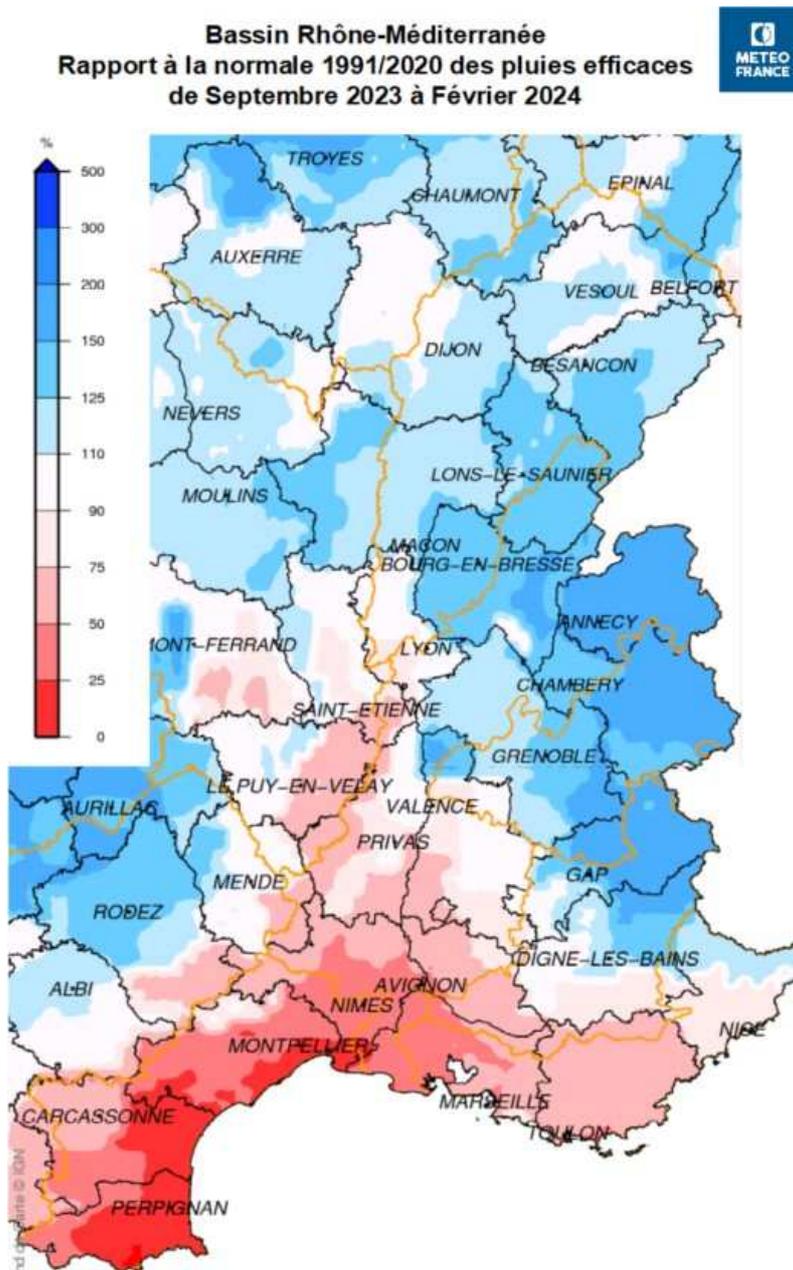
Pour ce mois de février, **le cumul de précipitations efficaces agrégées sur le nord du bassin** est de 69 mm, soit un **excédent de 11 %** et le 33<sup>e</sup> total le plus élevé depuis 1959. La situation reste cependant contrastée, l'excédent se concentrant sur la pointe nord-est du bassin, le sud du Massif du Jura et le sud-ouest de l'Ardèche.

**Dans le sud du bassin, les précipitations efficaces de février sont excédentaires sur toutes les Alpes du Sud, le Var et Marseille, et largement excédentaires dans les Alpes-Maritimes.** L'efficacité est quasi nulle sur l'est du fleuve Rhône et la Camargue. De la Lozère aux Pyrénées Orientales, seules les pluies tombées sur les reliefs et l'arrière-pays se révèlent efficaces. **Les cumuls du mois sont déficitaires de plus de 50 % sur tout le littoral du golfe du Lion.**



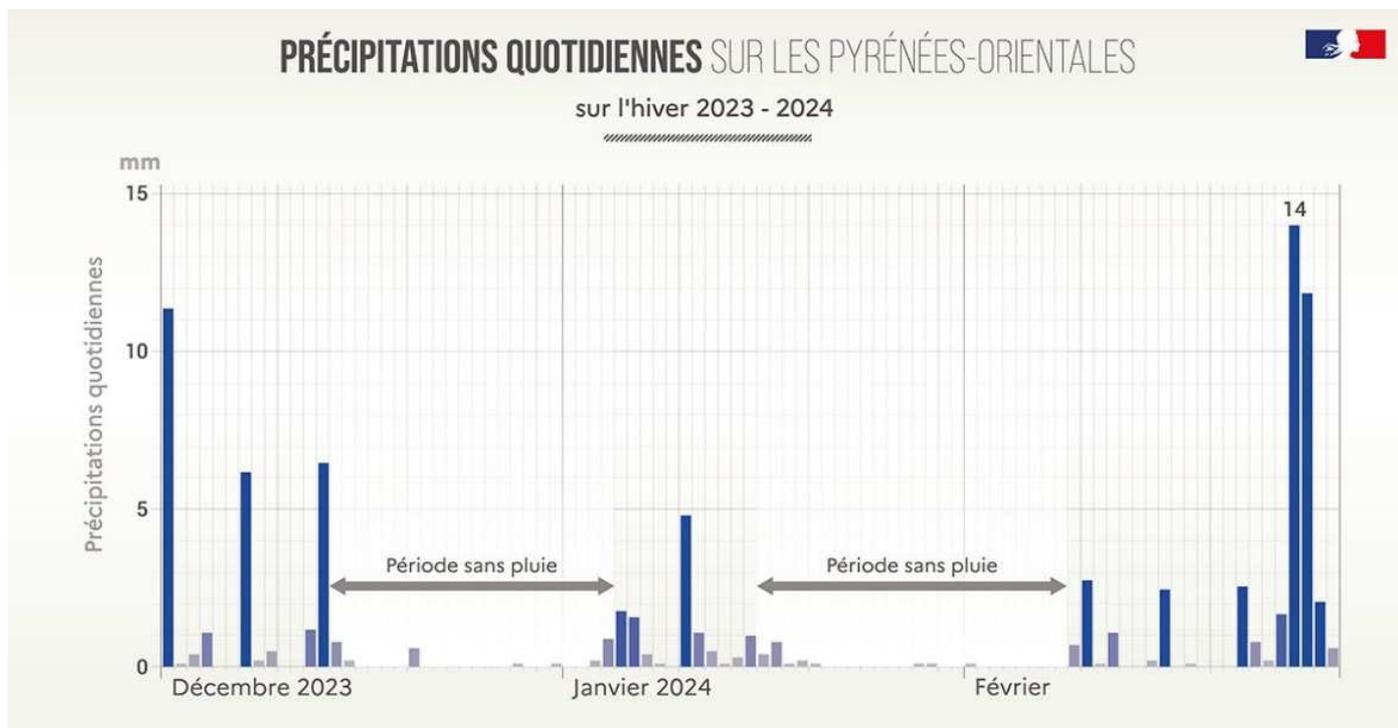
Depuis le mois de septembre 2023, le cumul de précipitations efficaces agrégées sur le nord du bassin est de 613 mm, soit un excédent de +24 %, 10<sup>e</sup> total le plus élevé depuis 1959. Les cumuls sont compris entre 1000 et 1 250 mm sur les Alpes du Nord, le Jura et les Vosges, dépassant 1 250 mm sur les plus hauts sommets. Les pluies ont été plus efficaces sur la Franche-Comté et l'Ain que sur la Bourgogne. Le déficit débute dans le Rhône et s'intensifie en Ardèche et le sud de la Drôme. L'excédent dépasse les 50 % sur les Alpes et la pointe nord de la Drôme.

Sur le sud du bassin, les cumuls de précipitations efficaces depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023 atteignent 750 à 1 000 mm sur les Alpes du Sud, mais sont inférieurs à 200 mm sur la Provence, la basse vallée du Rhône et les reliefs du Languedoc-Roussillon. Ils sont même inférieurs à 100 mm sur le pourtour du golfe du Lion et à 50 mm de l'est des Pyrénées-Orientales et de l'Aude au littoral de l'Hérault et du Gard.



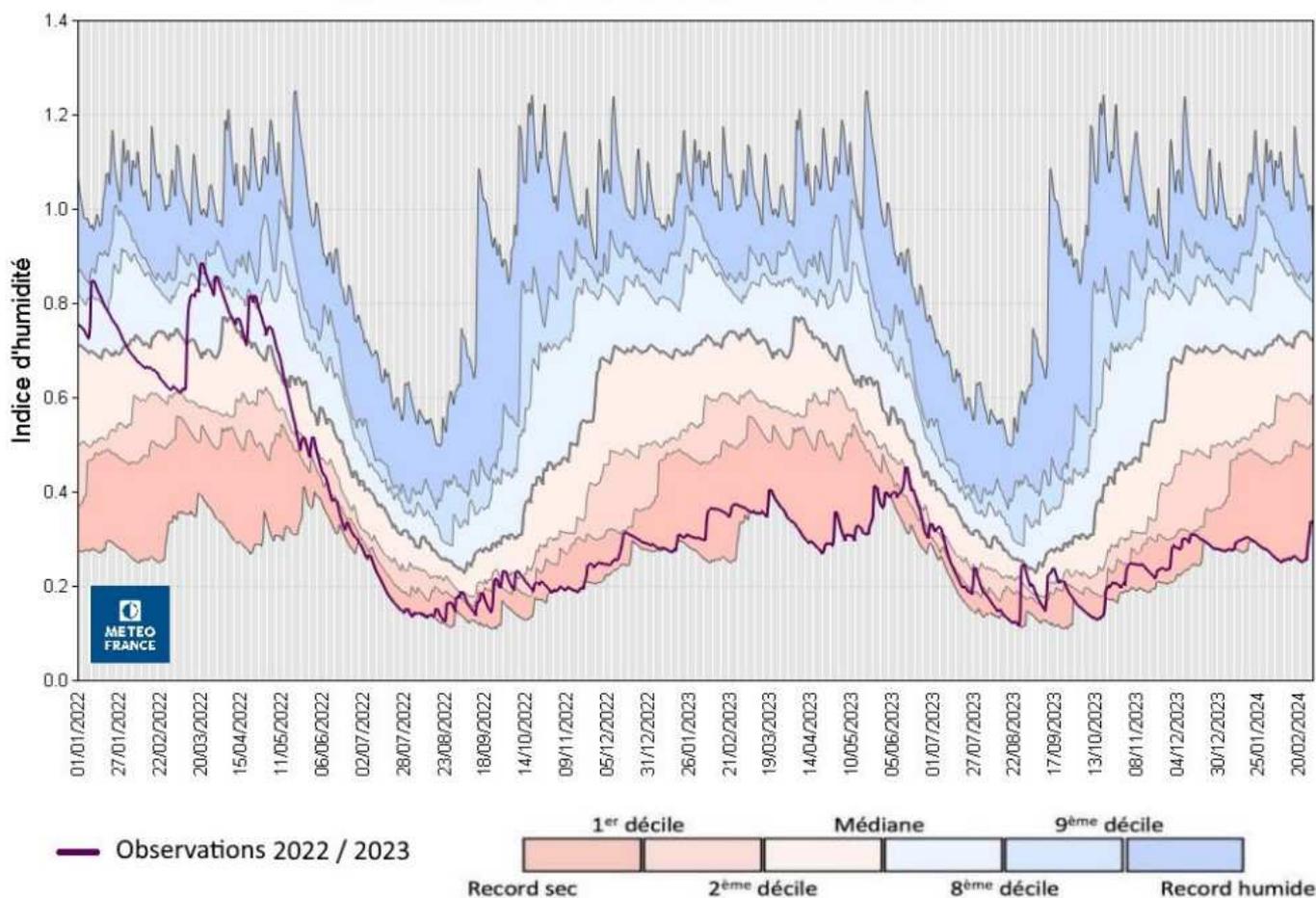
## Focus sécheresse dans les Pyrénées-Orientales

Après une absence de précipitation significative du 16 janvier au 9 février, la pluie a fait son retour dans les Pyrénées-Orientales à partir de mi-février, tout en restant relativement faible. En cette fin d'hiver, le déficit pluviométrique reste très marqué. Les précipitations sont restées bloquées sur les Pyrénées, n'atteignant donc pas ou peu le département. D'autre part, aucune précipitation d'origine méditerranéenne n'a arrosé ce département pendant cette période.

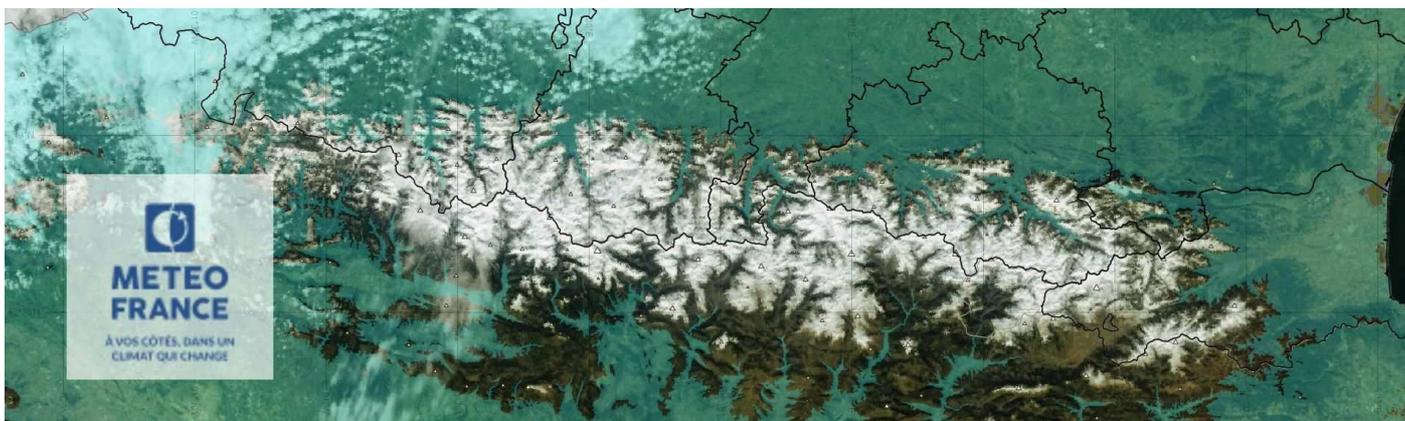


## Indice d'humidité des sols superficiels sur les Pyrénées-Orientales

du 1er janvier 2022 au 29 février 2024



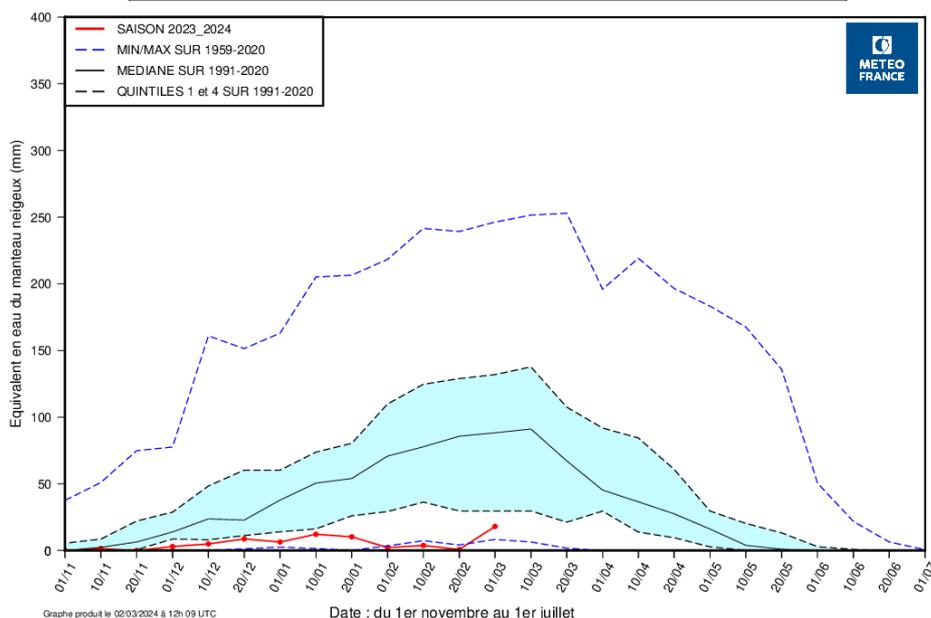
Sur ce département, l'hiver 2023 / 2024 est le septième hiver le plus sec enregistré depuis le début des données en 1959. En conséquence, les sols qui d'ordinaire se ré-humidifient sont restés extrêmement secs cet hiver, à des niveaux jamais observés auparavant à cette saison, et comparables à une situation de plein été.



Au 29 février 2024, suite aux récentes chutes de neige, la limite d'enneigement est bien plus basse côté français que côté espagnol, mais l'extrême Est des Pyrénées reste peu enneigé.



**EQUIVALENT EN EAU DU MANTEAU NEIGEUX (MODELE SIM2)**  
**DEPARTEMENT 66 (Altitude > 1000 m.)**



Graphie produit le 02/03/2024 à 12h:09 UTC

Date : du 1er novembre au 1er juillet

## Températures

Avec un épisode de douceur très marqué en février, **l'hiver 2023-2024 terminera au 3e rang des hivers les plus chauds jamais mesurés en France**, derrière 2020 et 2016.

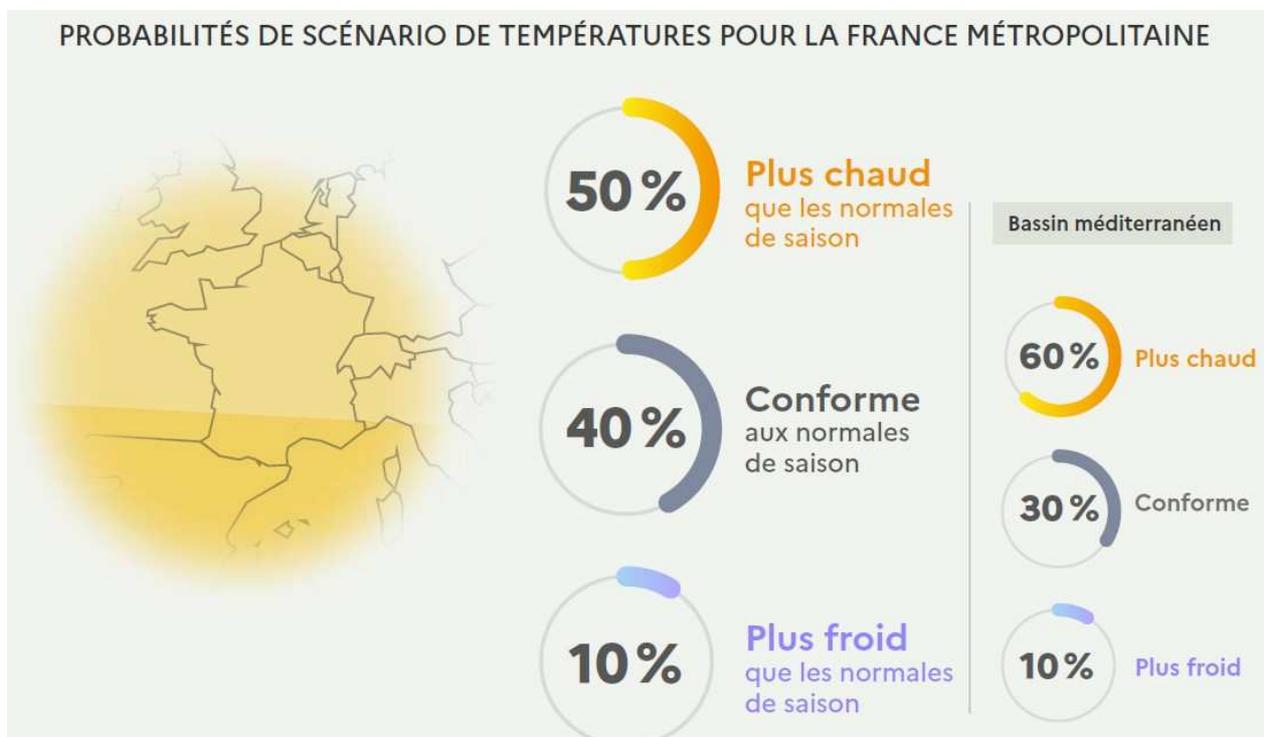
**En Bourgogne-Franche-Comté, ce mois de février se positionne comme le plus doux depuis le début des mesures en 1947**, avec un écart par rapport à la normale 1991-2020 atteignant + 4 °C. C'est le 10<sup>e</sup> mois consécutif avec une moyenne mensuelle au-dessus des normales de saison. Depuis 2019, la région connaît tous les ans des mois de février particulièrement cléments. Celui de cette année se distingue également par un nombre de jours de gel peu importants, voire nul dans certaines villes.

Comme les mois précédents, **février 2024 connaît des températures plus douces que la normale sur la région Rhône-Alpes**. L'excédent thermique est même exceptionnel, puisqu'il s'agit du deuxième mois de février le plus doux depuis 1947. Aucun jour de gel n'a par exemple été relevé à la station Lyon-Bron (69), au lieu de 11 jours habituellement. Sur les départements de l'Ain, l'excédent thermique est extrêmement important, au-delà de 4 °C. En Haute-Savoie et Savoie, il atteint respectivement + 4.8°C et + 4.6°C. Sur ces deux départements, il s'agit aussi du mois de février le plus doux depuis 1947, date de début des statistiques départementales.

**En région PACA, le mois de février 2024 est le plus chaud sur la région** depuis 1947, à égalité avec février 1990, avec une température moyenne de 7.3°C soit + 4.3°C au-dessus des normales. Depuis avril 2022, il s'agit du 23<sup>e</sup> mois consécutifs avec une température moyenne mensuelle agrégée sur la région au-dessus des normales.

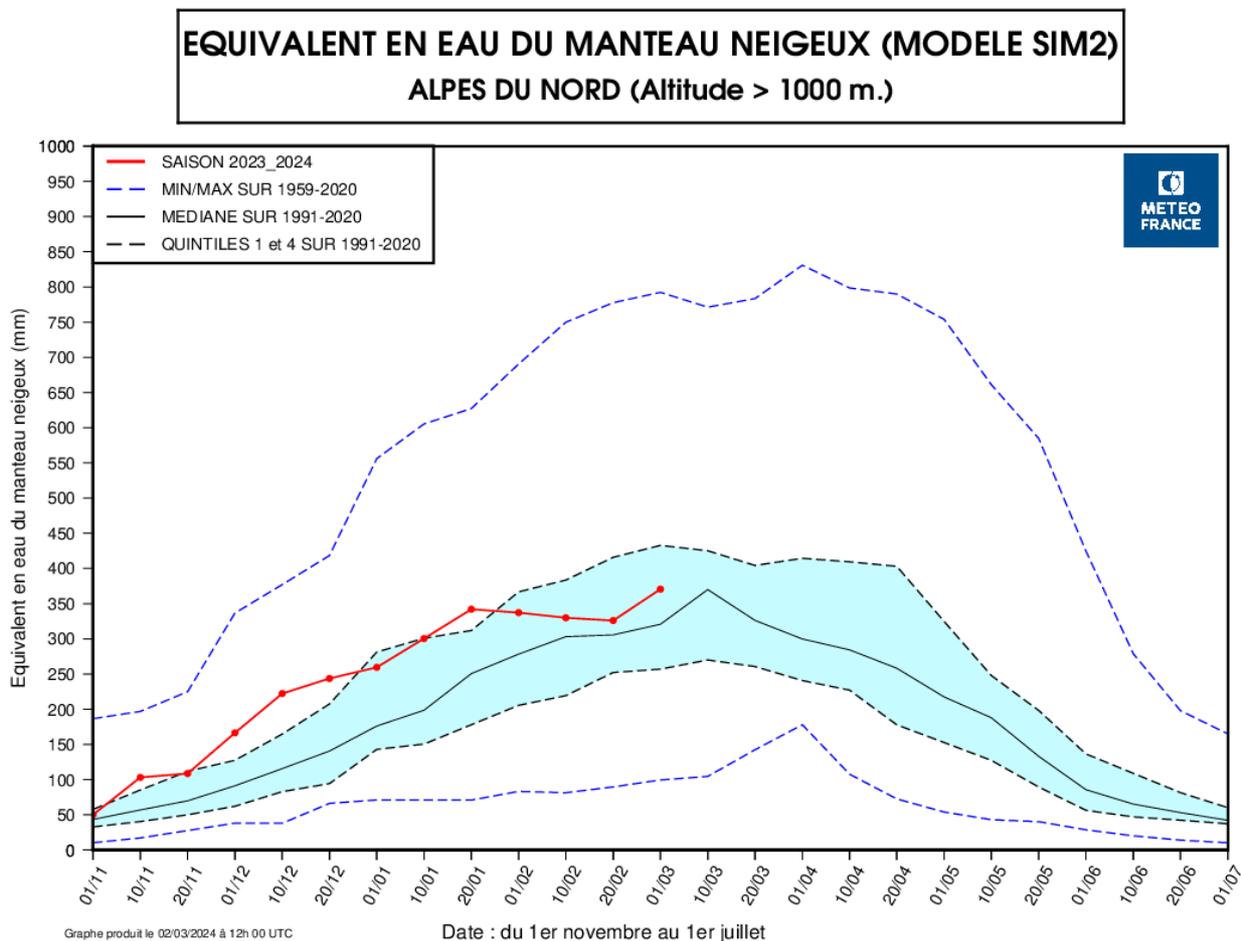
**En région Occitanie**, l'arc méditerranéen connaît de nouveau un fort excédent thermique avec +3.3°C, classant ce **mois de février au 3e rang des plus doux**. Sur les plaines littorales du Languedoc-Roussillon, aucun épisode de gel n'a été observé pendant tout le mois. À Sète, il n'a pas gelé depuis 3 ans. Les températures maximales ont dépassé le seuil de chaleur de 25 °C en début de mois, puis en milieu de mois, notamment dans les Pyrénées-Orientales.

**Les prévisions saisonnières de Météo-France sur les mois de mars, avril et mai 2024** privilégient toujours des températures plus élevées que la normale sur l'ensemble du bassin et plus particulièrement sur l'arc méditerranéen. Pour les précipitations, aucune tendance n'est privilégiée.



## Enneigement

**Pour la région Bourgogne-Franche-Comté, la neige est la grande absente** en plaine comme en moyenne montagne. Après le 23 janvier, l'enneigement est devenu fortement déficitaire, avec par moments, une disparition totale de la neige sur les plus hauts sommets. La neige ne s'est manifestée dans le Jura qu'en fin de mois de février au-dessus de 1 000 m d'altitude. Du côté de l'Ain, l'enneigement est plus notable avec 10 cm au-delà de 1 500 m.



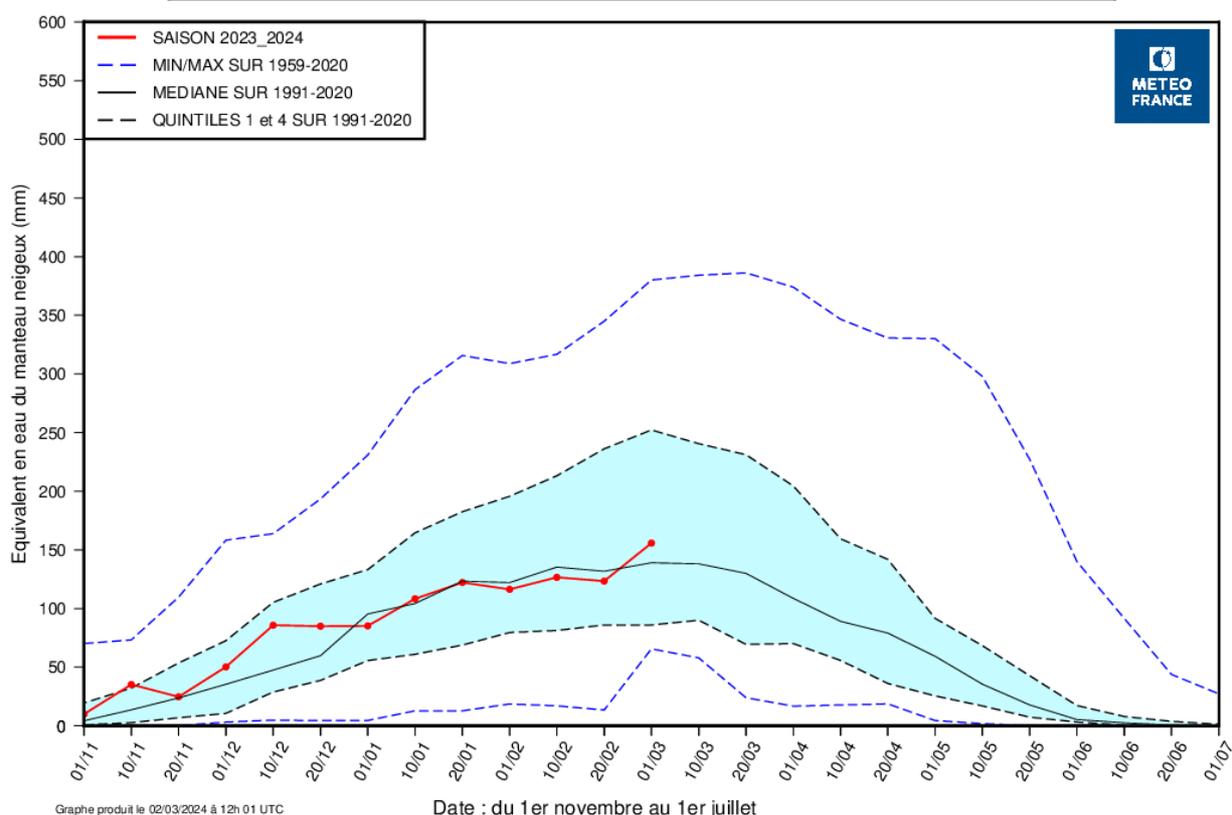
**Au 1<sup>er</sup> mars 2024, l'enneigement dans les Alpes du Nord reste très déficitaire à moyenne altitude mais nettement excédentaire en haute montagne.** La limite d'enneigement naturel continu se situe en versant nord entre 1200 et 1 500 m. En orientation nord, l'enneigement moyen à 2000 m est de l'ordre de 1,50 m sur la Haute-Savoie et les hauts massifs de Savoie, 1,10 m sur les massifs de l'Isère mais aussi de la Maurienne et des Bauges.

Quelques valeurs remarquables des stations Nivôse de haute montagne :

- Les Écrins (Isère, 2 970 m) : 3 m 48
- Aigleton (Isère, 2 240 m) : 2 m 74
- Bellecôte (Savoie, 3 000 m) : 3 m 09
- Grande Pareï (Savoie, 2 260 m) : 2 m 38
- Couvercle (Haute-Savoie, 2 760 m) : 2 m 90
- Aiguilles Rouges (Haute-Savoie, 2 370 m) : 2 m 40

## EQUIVALENT EN EAU DU MANTEAU NEIGEUX (MODELE SIM2)

ALPES DU SUD (Altitude > 1000 m.)



**Grâce au passage de perturbations sur la Méditerranée, l'enneigement est en augmentation dans les Alpes du Sud au-dessus de 1 400 m.** Par rapport à la normale pour cette époque de l'année, on peut relever un léger déficit à moyenne altitude et des conditions d'enneigement normales ou légèrement excédentaires aux alentours de 2 000 m. En haute montagne, l'enneigement est nettement excédentaire. La limite d'enneigement est la même que dans les Alpes du nord, entre 1200 et 1400 m en versant ombragé. En orientation nord, l'enneigement moyen à 2000 m est de l'ordre de 1,20 m, 90 cm sur le Thabor et 70 cm sur le Dévoluy. Le massif le mieux enneigé étant le Pelvoux avec 1,50 m.

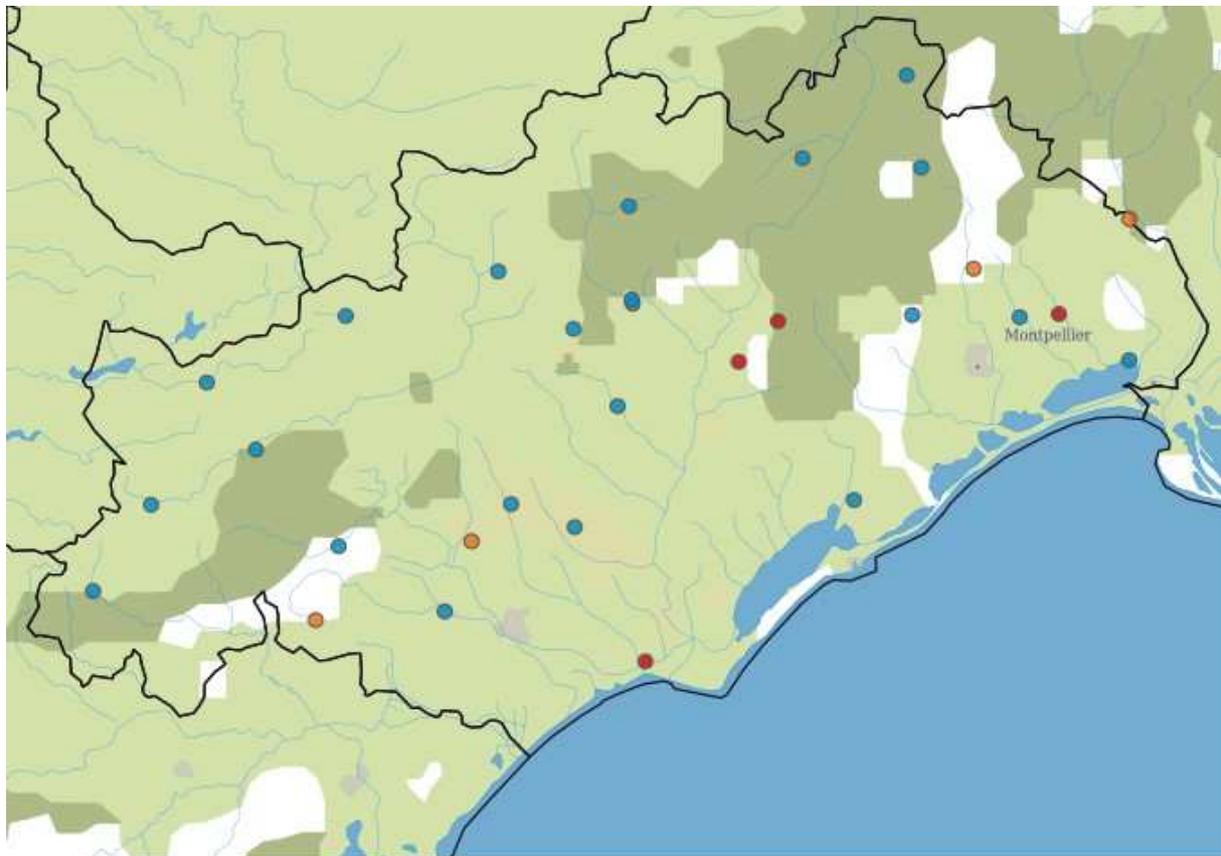
Quelques valeurs remarquables des stations Nivôse de haute montagne :

- Orcières (Hautes Alpes, 2 280 m) : 1 m 93
- Col Agnel (Hautes Alpes, 2 630 m) : 1 m 16
- Restefond (Alpes de Haute Provence, 2 550 m) : 1 m 61
- Millefont (Alpes Maritimes, 2 430 m) : 1 m 24

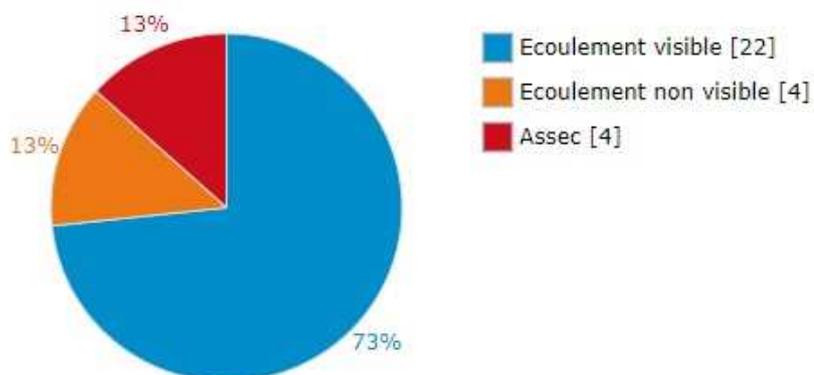
## 2. Situation des milieux aquatiques et de leurs habitats

1 département du bassin a bénéficié d'une campagne complémentaire exceptionnelle d'observation, le 26 février 2024, effectuée par les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) dans le cadre de l'Observatoire national des étiages (ONDE).

Dans l'Hérault, 26 % des petits cours d'eau observés étaient encore en difficulté, avec 4 en écoulement non visible et 4 en assec sur 30 cours d'eau.



● Ecoulement visible ● Ecoulement non visible ● Assec ● Observation impossible ○ Absence de données



### 3. Situation des retenues d'eau

**Les retenues de Bourgogne-Franche-Comté ont des taux de remplissage conformes aux normales de saison**, loin des taux largement inférieurs relevés en 2023 à la même période.

**Dans les Alpes du Nord**, on observe une **baisse significative des niveaux** par rapport au mois dernier due à la production hydroélectrique pour assurer les besoins de pointe en période hivernale.

**Les taux de remplissage** des retenues de Montpezat et du Chassezac **dans le Massif Central**, ne progressent pas par rapport au mois dernier et **restent inférieurs aux taux de 2023 et 2022**.

Les retenues de Sainte-Croix et Saint-Cassien ont vu leurs niveaux significativement monter durant ce mois de février et sont désormais proches du remplissage maximal. La progression est plus lente pour la retenue amont de Castillon, tandis que le niveau de la retenue de Serre-Ponçon baisse légèrement par rapport au mois dernier. **Le taux de remplissage global dans les Alpes du Sud au 1<sup>er</sup> mars 2024 est bien plus favorable que celui de 2022 et 2023 à la même période.**

Les retenues du Gard conservent des niveaux identiques à ceux du mois dernier et similaires à ceux de 2022 et 2023. **Dans l'arrière-pays languedocien, les taux de remplissage progressent** globalement et sont largement supérieurs à ceux du 1<sup>er</sup> mars 2023. **Les barrages en plaine et dans les Pyrénées-Orientales conservent des niveaux inquiétants**, majoritairement inférieurs à ceux de 2023.

#### **Canaux VNF :**

Au niveau national, les canaux VNF ont un taux de remplissage de 89 % au 1<sup>er</sup> mars 2024, pour une moyenne habituelle de 85 % sur ces 10 dernières années. **Le Canal de Bourgogne et le Canal du Midi ont quasiment atteint leur niveau maximum utile.** En 2023, à la même période, le taux de remplissage était inférieur de 40 %.



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Bassin Rhône-Méditerranée Remplissage des retenues d'eau fin février 2024

Remplissage des barrages  
Taux de remplissage en %

75 à 100

50 à 75

25 à 50

0 à 25

non renseigné

Capacité

(Volume utile maximum en millions de m<sup>3</sup>)

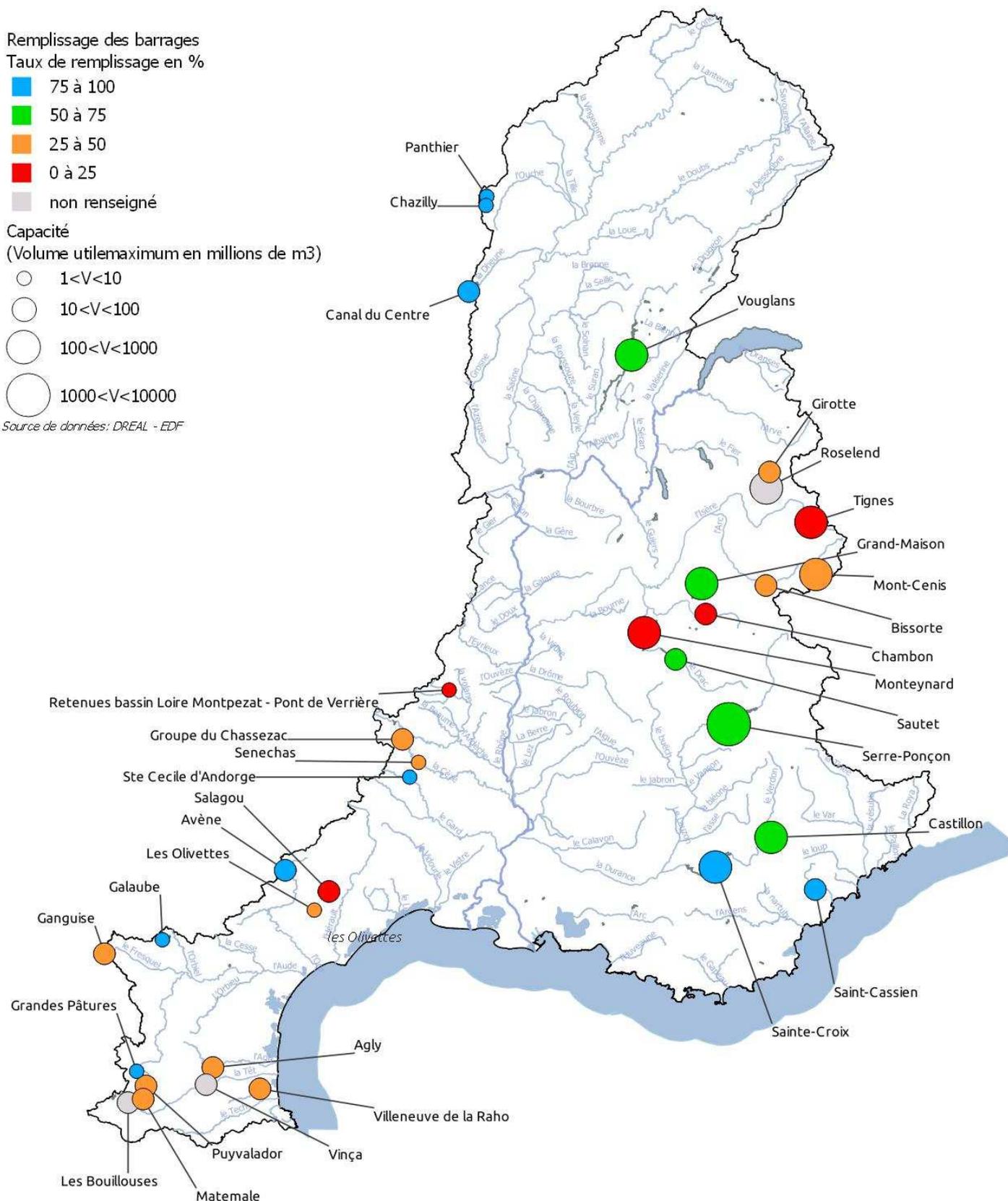
1 < V < 10

10 < V < 100

100 < V < 1000

1000 < V < 10000

Source de données: DREAL - EDF



## 4. Hydrologie : cours d'eau, hydraulicité, fleuve Rhône

**En région Bourgogne-Franche-Comté, l'hydraulicité reste proche de la moyenne.**

**Les cours d'eau des Alpes jusqu'au fleuve Rhône conservent des débits importants.** Sur les affluents du Rhône en aval de Lyon, l'hydraulicité est conforme aux normales de saison.

En région PACA, les deux épisodes pluvieux observés au cours du mois ont globalement contribué à l'**augmentation des débits des cours d'eau** par rapport au mois de janvier. Néanmoins, la situation hydrologique reste contrastée. Sur l'ensemble des bassins versants alpins, les débits moyens de ce mois de février sont très largement supérieurs aux débits moyens interannuels. Résultat des températures élevées entraînant la fonte des neiges de façon prématurée, sur ces bassins le rapport à la normale est supérieur à 1,3 voire à 2 sur les stations de la Durance amont. À contrario, le rapport à la normale est inférieur à 0,5 sur les bassins versants des Bouches-du-Rhône et de l'ouest du département du Var.

En adéquation avec la situation hydrologique, les plus basses eaux sont qualifiées d'humides sur les territoires alpins. On note des périodes de retour très élevées (50 ans) sur les bassins versants de la Durance Amont. Les plus basses eaux sont plutôt sèches sur le reste de la région, avec des périodes de retour allant de 5 ans jusqu'à 20 ans sur l'Huveaune par exemple.

**En Occitanie**, la situation se dégrade. Les débits des cours d'eau de la plaine du Roussillon et du littoral de l'Aude et de l'Hérault présentent **un déficit toujours marqué**.

### **Fleuve Rhône :**

Février 2024 se caractérise par une **hydraulicité légèrement supérieure à la moyenne** pour les stations de mesure des débits du Rhône en amont de Lyon alors que celles en aval présentent une hydraulicité plus proche de la moyenne interannuelle. Cela est dû à une hydraulicité légèrement inférieure à la moyenne en amont sur la Saône.

### **Coefficient d'hydraulicité du fleuve Rhône sur 12 mois, de 2021 à 2024**

	BOGNES	TERNAY	VALENCE	BEUCAIRE
mars 2021-fev 2022	1.00	0.99	0.96	0.89
mars 2022-fev 2023	0.84	0.65	0.62	0.59
<b>mars 2023-fev 2024</b>	<b>1.19</b>	<b>1.08</b>	<b>1.06</b>	<b>0.98</b>

Source : CNR

## Bassin Rhône-Méditerranée

### Suivi hydrologique des principaux cours d'eau

### Hydraulicité mensuelle fin février 2024

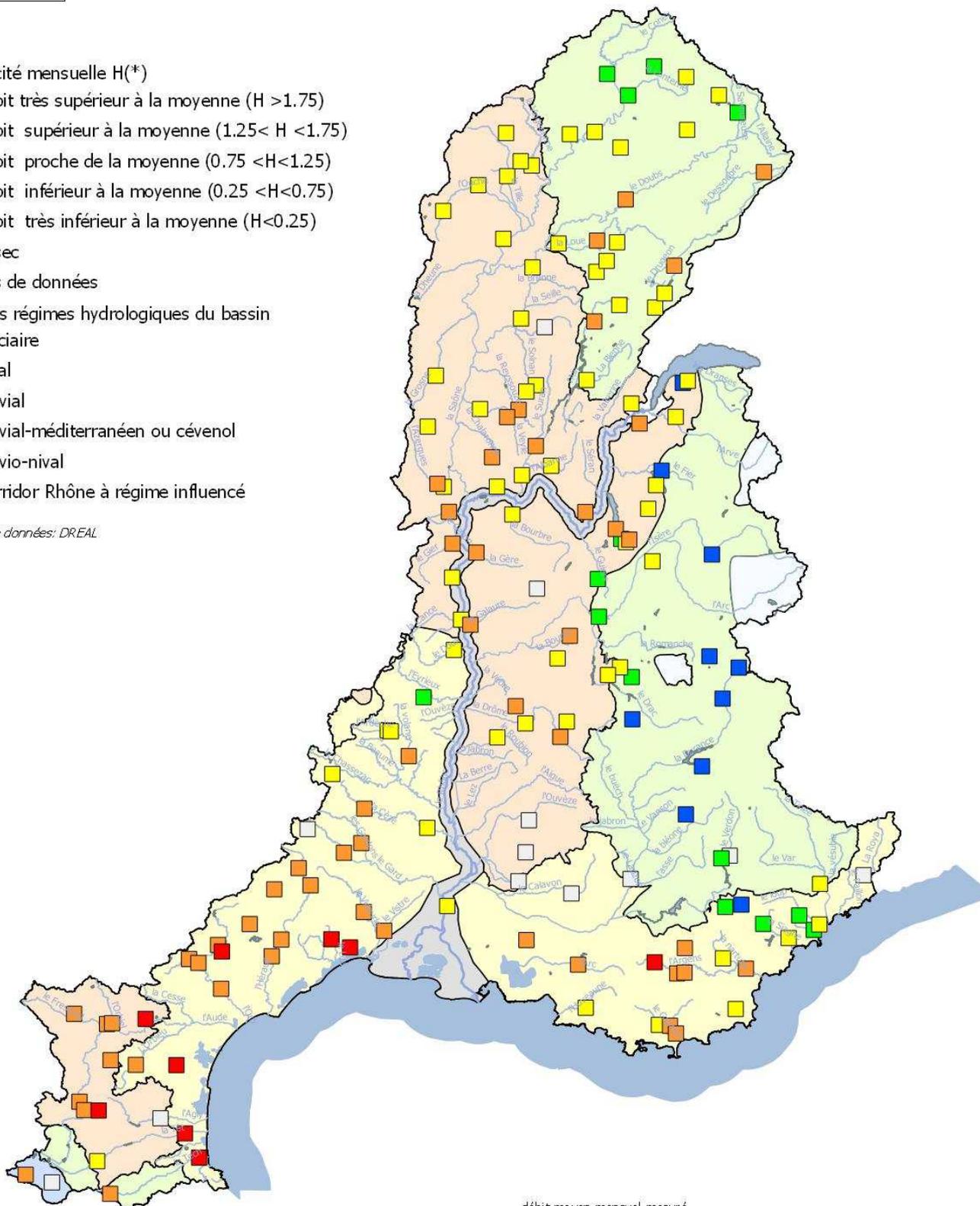
#### Hydraulicité mensuelle H(\*)

- débit très supérieur à la moyenne ( $H > 1.75$ )
- débit supérieur à la moyenne ( $1.25 < H < 1.75$ )
- débit proche de la moyenne ( $0.75 < H < 1.25$ )
- débit inférieur à la moyenne ( $0.25 < H < 0.75$ )
- débit très inférieur à la moyenne ( $H < 0.25$ )
- Assec
- pas de données

#### Types des régimes hydrologiques du bassin

- glaciaire
- nival
- pluvial
- pluvial-méditerranéen ou cévenol
- pluvio-nival
- Corridor Rhône à régime influencé

Source de données: DREAL



$$* \text{Hydraulicité (H)} = \frac{\text{débit moyen mensuel mesuré}}{\text{débit moyen mensuel calculé sur les années observées}}$$



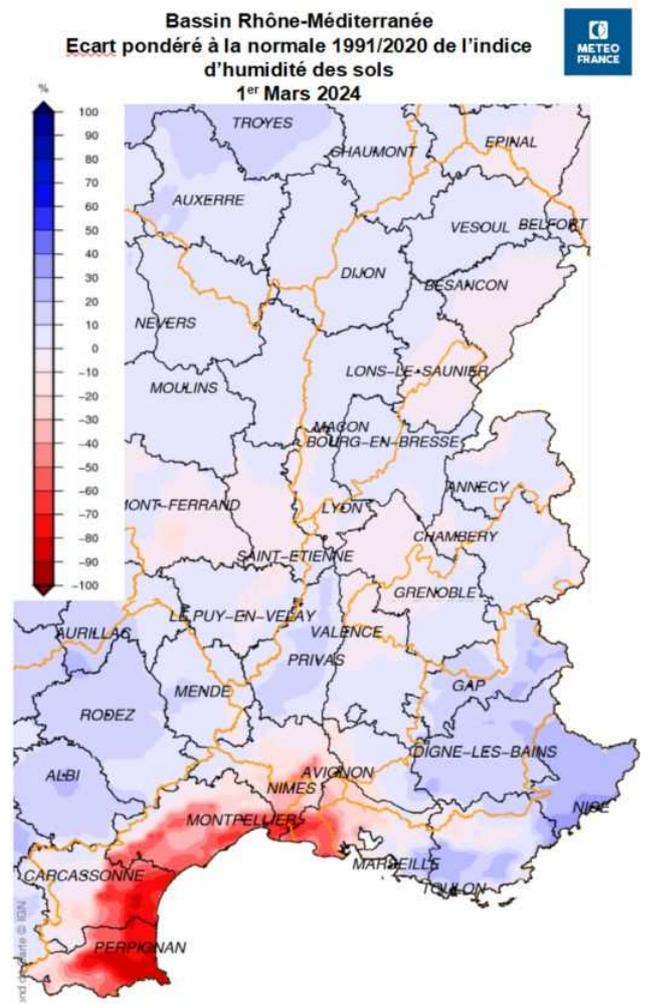
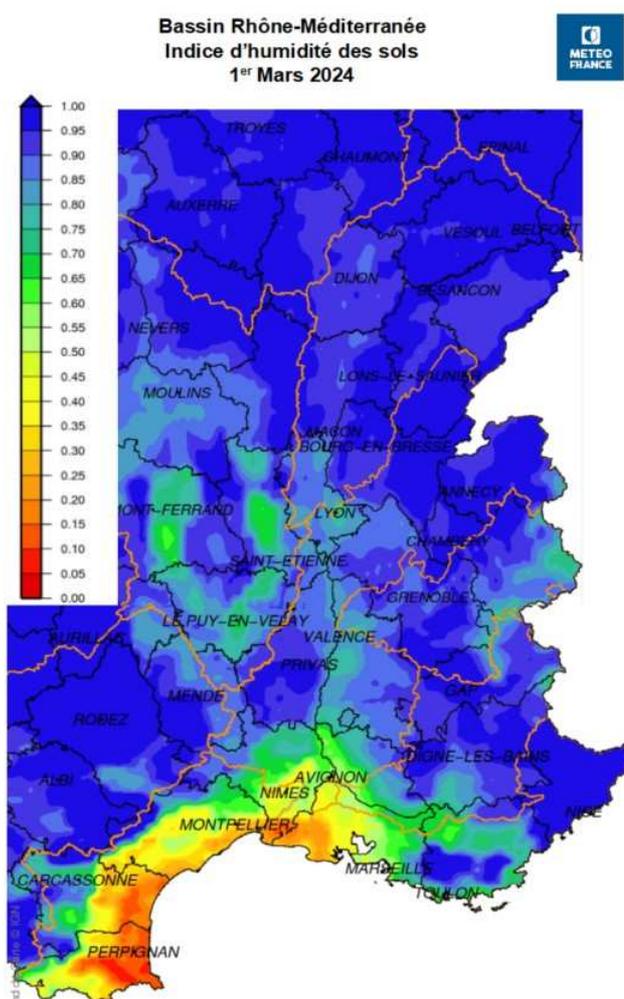
## 5. Humidité des sols

Grâce aux précipitations excédentaires depuis l'automne, **l'indice d'humidité des sols est désormais voisin de la normale pour la majeure partie du nord du bassin**. Les sols du Massif du Jura restent toutefois déficitaires de 10 %.

**En Rhône-Alpes**, l'indice d'humidité des sols avait atteint un niveau historiquement bas fin février 2023. La situation est plus favorable cette année puisque les périodes pluvieuses ont été suffisamment régulières et conséquentes en ce mois de février pour permettre aux sols de rester humides. En fin de mois, **l'indice d'humidité des sols moyenné à l'échelle de la région est conforme à la normale de saison**. Localement, les sols sont significativement plus humides que la normale en Drôme provençale, en région lyonnaise et plus encore en Ardèche.

Au 1er mars 2024, **l'indice d'humidité des sols superficiels affiche des valeurs supérieures aux normales dans le Sud-Est du bassin**. L'humidité des sols en PACA s'est nettement améliorée durant le mois de février 2024, contrastant avec la sécheresse record du mois de février 2023. L'excédent atteint 10 à 30 % sur l'est de la région PACA, voire 30 à 40 % sur la Côte d'Azur. Dans les Hautes-Alpes, l'indice a atteint le niveau record de 0,95 après des pluies marquées pendant trois jours. La sécheresse des sols a disparu sur une majeure partie du Var, à part dans la vallée de l'Argens où elle reste modérée. La sécheresse des sols a aussi reculé sur l'Est des Bouches du Rhône et sur le Vaucluse mais à un moindre degré. En revanche, la sécheresse est toujours bien présente sur la Camargue.

**L'indice d'humidité des sols affiche toujours des valeurs déficitaires sur le pourtour du golfe du Lion**, avec un déficit de 30 à 70 %, voire de plus de 80 % sur l'est des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, des valeurs dignes de mois d'été. Les sols sont plus humides sur les reliefs, l'arrière-pays montpellierain, la moitié nord du Gard et la Lozère.



## 6. Situation des nappes d'eaux souterraines

**Fin février 2024, la situation est plus favorable que celle observée l'an dernier, où 80 % des niveaux étaient situés sous les normales. La recharge importante survenue entre fin octobre et décembre 2023 a eu un effet notable sur les nappes. Seules les nappes du Languedoc et du Roussillon conservent des niveaux plus bas qu'en février 2023.**

Pour les nappes réactives du nord du bassin, les niveaux stables ou en baisse ne sont pas toujours corrélés avec une pluviométrie inférieure aux normales. En effet, le mois de janvier ayant été relativement sec, les pluies de février ont probablement eu des difficultés à s'infiltrer en profondeur à travers des sols peu perméables.

Les précipitations excédentaires ont favorisé la recharge de la **nappe sud des Vosges**, avec un **niveau moyen au-dessus des normales de saison** et des tendances globalement à la hausse ou stables.

Le délai de recharge des nappes inertielles du couloir Rhône-Saône est lié à un temps d'infiltration des pluies à travers la zone non saturée sur plusieurs semaines. Les hausses de niveaux observées en février sont donc la conséquence des pluies efficaces infiltrées durant ces derniers mois. L'intensité de la recharge ralentit cependant sur certains secteurs faiblement arrosés en janvier et en février. **La situation s'améliore très lentement sur les nappes inertielles des cailloutis plioquaternaires du Dijonnais, de la Bresse et de la Dombes** mais les niveaux restent bas, du fait de plusieurs recharges hivernales successives déficitaires et d'un comportement très inertiel. Les situations locales peuvent être hétérogènes. Par exemple, les points d'observation des couloirs fluvio-glaciaires de l'Est-Lyonnais sont modérément bas tandis que ceux du Nord-Isère sont modérément hauts.

Enfin, des niveaux très hauts sont enregistrés sur la nappe de l'Avant-Pays savoyard, suite à un étiage 2023 peu sévère et à plusieurs épisodes conséquents de recharge depuis mi-octobre 2023. À noter que ces niveaux très hauts peuvent contribuer à des phénomènes d'inondation. **Les nappes des vallées des Alpes ont aussi bénéficié d'une recharge 2023-2024 excédentaire.**

Concernant le sud du bassin, les niveaux actuels sont la conséquence des niveaux sous les normales de l'étiage 2023 et d'un déficit de recharge durant l'automne et le début d'hiver 2023. **En février 2024, la situation s'améliore sur les nappes de la Provence et de la Côte d'Azur.** La recharge comble progressivement les déficits mais certains secteurs présentent encore des niveaux moins favorables dans les Bouches-du-Rhône et le Var. Les aquifères des Alpes du Sud sont ceux qui se sont le mieux rechargés : les niveaux moyens de ce mois de février sont supérieurs aux niveaux moyens interannuels.

**Les niveaux des nappes du socle du sud du Massif Central, de la bordure cévenole, et des formations tertiaires et alluviales du littoral du Languedoc sont bas à très bas.** Sur le Languedoc, les pluies enregistrées en février sont restées insuffisantes pour engendrer une recharge. Enfin, en contexte de déficit pluviométrique depuis plus d'un an, **les niveaux demeurent très préoccupants sur les nappes des calcaires du massif des Corbières et de la plaine du Roussillon.** Certains piézomètres montrent des niveaux en baisse continue depuis mai 2022 et atteignent des niveaux historiquement bas.

## Bassin Rhône-Méditerranée

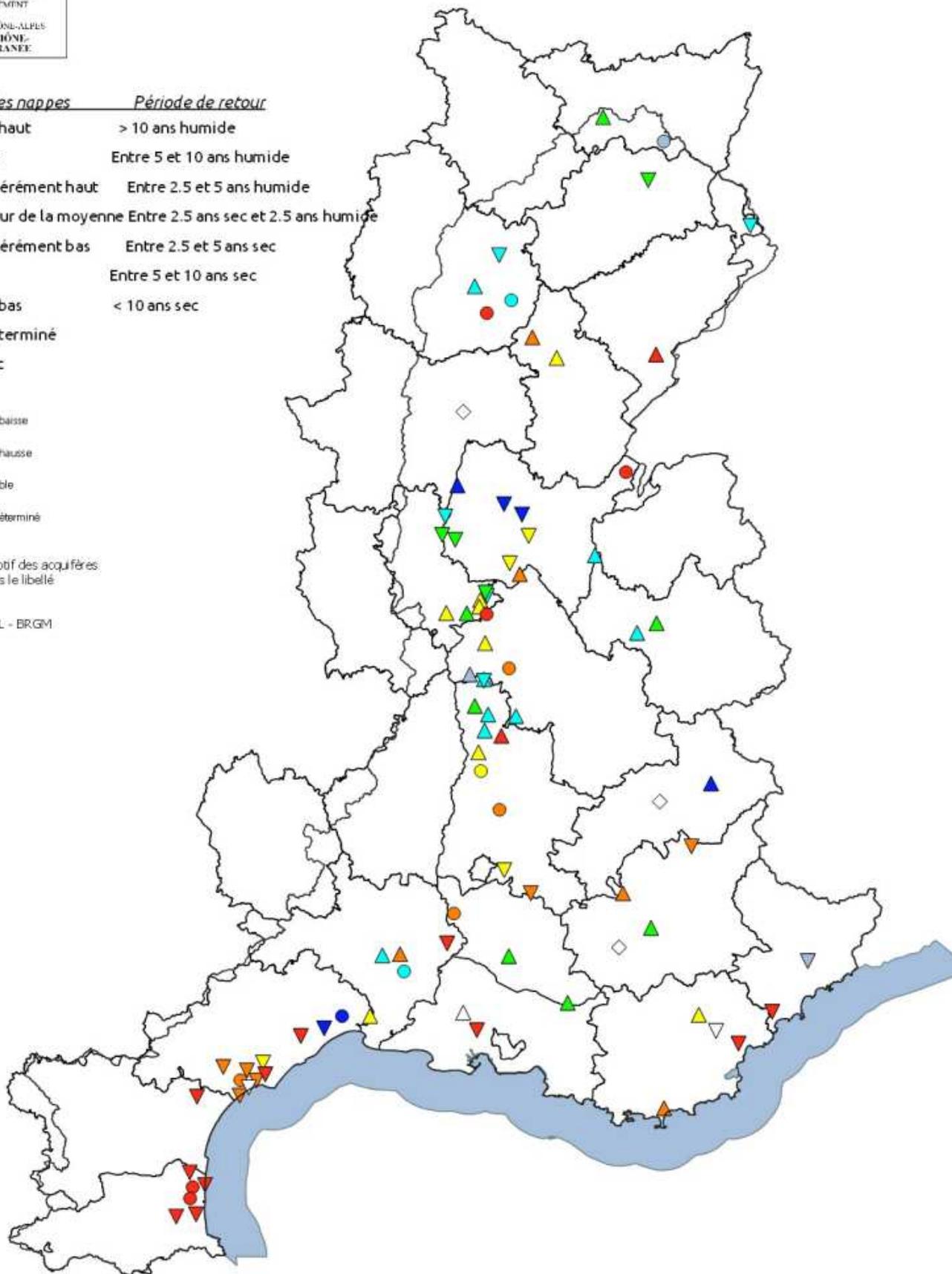
### Situation des ressources en eaux souterraines fin février 2024

<i>Niveau des nappes</i>	<i>Période de retour</i>
■ très haut	> 10 ans humide
■ haut	Entre 5 et 10 ans humide
■ modérément haut	Entre 2.5 et 5 ans humide
■ autour de la moyenne	Entre 2.5 ans sec et 2.5 ans humide
■ modérément bas	Entre 2.5 et 5 ans sec
■ bas	Entre 5 et 10 ans sec
■ très bas	< 10 ans sec
□ indéterminé	
■ A sec	

- ▼ en baisse
- ▲ en hausse
- Stable
- ◆ indéterminé

Le caractère captif des aquifères est précisé dans le libellé

Sources: DREAL - BRGM



## 7. Mesures d'anticipation et de restriction des usages de l'eau

Au **1er mars 2024**, 6 départements du bassin Rhône-Méditerranée sont encore concernés par des mesures de restrictions de l'usage de l'eau :

**Vigilance** : le Var, l'Aude, le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

**Alerte** : l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

**Alerte renforcée** : l'Ain (nappe de la Dombes), l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

**Crise** : l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.